

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET L'ENCOURAGEMENT" AUX ARTISTES DE 1825 À 1850

Autant on admire les élans heureux du génie parmi nos compatriotes, autant nous sommes forcé de regretter l'indifférence des hommes éclairés et opulents du pays, pour ce qui regarde l'encouragement dû à la culture des sciences et des beaux arts. [. . .] Espérons que les progrès des lumières verront se développer bientôt parmi nous avec le goût des sciences et des arts la disposition à les encourager¹.

Ces extraits d'un article paru dans le journal *Le Canadien* du 26 juillet 1833 reflètent bien une des préoccupations constantes des milieux cultivés du pays au cours de la période qui va de 1825 à 1850². L'étude de cette préoccupation projette un éclairage nouveau sur le contexte dans lequel nos artistes de l'époque durent travailler et elle explique dans une certaine mesure la nature de leurs productions.

Les embûches étaient nombreuses pour l'artiste désireux de faire carrière dans un contexte encore marqué par le *primo vivere*: absence d'académies, apprentissage souvent déficient, éloignement des grands centres d'art, communications difficiles³, commandes rares, dispersées ou monotones. Les journaux ne manquent pas de constater ces embûches à l'occasion. On souligne qu'un peintre comme Joseph Légaré (1795 - 1855) n'a pratiquement "eu que son bon goût et ses talents naturels pour guides dans l'art qu'il a cultivé et qu'il pratique avec honneur pour lui-même et pour son pays"⁴. On affirme que "ce qui augmente le mérite de nos artistes, c'est qu'ils sont leurs propres maîtres, et obligés, pour ainsi dire, de créer l'art"⁵. Et le journal *Le Populaire* de résumer: "Lorsque l'on considère tout ce qui manque dans ce pays pour aider et stimuler ceux qui se livrent aux sciences et aux arts [. . .], il faudra convenir, que, pour produire même quelque chose de passable au Canada, il faut avoir du goût, de l'aptitude et de l'âme"⁶.

Devant les difficultés du présent, l'artiste de la période 1825 - 1850 pouvait s'appuyer sur l'oeuvre de ses prédécesseurs, lesquels avaient dû travailler dans des conditions souvent encore moins favorables. Ce n'est pas sans fierté que le rédacteur de *La Bibliothèque canadienne* rappelait en 1825 la carrière somme toute prestigieuse des Dubois, Foureux dit Cham-

pagne, Baillairgé, Pépin, Quévillon, Labrosse et Beaucourt⁷. Ces artistes et artisans ayant su malgré tout faire leur marque, on pouvait s'inscrire dans leur sillage de ténacité et de courage.

La voie était ouverte à l'épanouissement de nouveaux talents: "(. . .) combien il serait facile de faire naître, pour ainsi dire, les talens, si on s'attachait à les encourager dans un pays où il se trouve aussi communément des hommes à qui la nature a prodigué ses dons⁸". En 1838, un collaborateur du journal *Le Populaire* prolongeait ce commentaire de la façon suivante: "le Canada peut s'enorgueillir de compter des artistes assez les *Valins*, les *Tessier* [. . .] ne pâleraient point devant les artistes Européens, vent encore nommer un seul artiste régnicole. Les *Plamondon*, les *Legaré*, les *Valins*, les *Tessier* (. . .) ne pâleraient point devant les artistes Européens, et on déjà posé les fondemens de l'école canadienne, qui prendra sans doute un jour un rang parmi les écoles renommées⁹".

L'existence d'artistes de talent n'était pas un aboutissement, c'était un point de départ. Pour que de nouveaux talents s'épanouissent, certains mirent de l'avant la nécessité d'une formation ou d'une instruction plus complète.

Sans doute l'encouragement, le bon traitement et surtout le bon paiement, sont nécessaires pour former des ouvriers et des artistes habiles; mais il est une chose non moins essentielle, c'est l'instruction, ou du moins une éducation élémentaire, capable de mettre les artisans en état d'entendre les livres qui traitent des arts qu'ils exercent¹⁰.

Il est bien connu que la population Canadienne est pleine d'intelligence et de talens; il ne manque au canadien pour exercer dans un métier ou dans un art quelconque que l'éducation dont le peuple du pays a été malheureusement privé jusqu'ici par les efforts d'une politique inique. On empêchait le peuple canadien de s'instruire, pour avoir occasion ensuite de le mépriser¹¹.

C'est notamment pour corriger cette situation que fut fondé L'Institut des Artisans en décembre 1830:

L'objet de cette société est de procurer aux ouvriers un moyen peu coûteux d'acquérir des connaissances, celles surtout qui

ont rapport au métier ou à l'art de chacun. Dans cette vue la société a commencé la formation d'une Bibliothèque, qui se compose déjà d'un bon nombre de livres très utiles et très instructifs; elle a une chambre de lecture, et les membres ont droit d'emporter chez eux, pour un certain nombre de jours, les livres qu'ils désirent lire. Il entre dans son plan d'avoir un cabinet de modèles, de dessins &c., et aussitôt que les fonds de l'Institution le permettront, il doit être donné des leçons ou lectures régulières, et établi un atelier pour faire des expériences¹².

Pour les artistes sensibles à cette approche, l'ouverture de la Galerie de Peinture de Québec en 1838 fut sans doute un événement de toute première importance. Cette institution privée fut fondée par le peintre Joseph Légaré et l'avocat Thomas Amiot. On y retrouvait une bonne centaine de tableaux européens dont quelques oeuvres de grands maîtres.

Les amateurs et connaisseurs étrangers ou autres seront peut-être surpris de rencontrer dans la collection de tableaux en question, des morceaux de peinture des plus rares et des prix précieux, et de se convaincre [. . .] qu'il n'existe sur ce continent rien de supérieur en ce genre, à l'ensemble de cette collection, qui est due au goût et aux efforts persévérants de M. Légaré, Artiste et Peintre lui-même, avec lequel M. Thomas Amiot partage depuis quelque temps la propriété de ces peintures. Ces Messieurs pensèrent dernièrement à faire passer en Europe la meilleure partie de leurs tableaux, dans la certitude où ils étaient, qu'ils pourraient en tirer un excellent parti. Heureusement qu'ils ont eu l'idée d'entreprendre l'établissement d'une Galerie publique de Peinture, ce qui, nous l'espérons, retiendra pour toujours dans le pays des tableaux, comme on n'aurait probablement pu s'en procurer de très longtemps. C'est donc une pensée toute canadienne, qu'ont eue les propriétaires en tentant de conserver au Bas-Canada une collection aussi précieuse, et ils doivent compter sur la co-opération et l'encouragement de tous ceux qui ont à coeur l'avancement des arts en ce pays¹³.

Les élèves et les artistes même ne peuvent se perfectionner



fig. 1. Avers de la médaille décernée en mars 1828 par la Société pour l'Encouragement des Arts et des Sciences en Canada à Joseph Légaré pour son tableau intitulé *Le massacre des Hurons par les Iroquois*, (1828). Argent, diamètre 2", Musée du Séminaire de Québec, Québec.



fig. 2. Revers de la médaille décernée en mars 1828 par la Société pour l'Encouragement des Arts et des Sciences en Canada à Joseph Légaré pour son tableau intitulé *Le massacre des Hurons par les Iroquois*, (1828). Argent, diamètre 2", Musée du Séminaire de Québec, Québec.



fig. 3. Joseph LÉGARÉ, *Le massacre des Hurons par les Iroquois*, vers 1828, huile sur toile, 24 3/4" x 33", Musée du Québec, Québec.

dans les arts que par d'excellens modèles, et leurs études seraient infructueuses s'ils n'avaient point les oeuvres des grands maîtres sous les yeux. L'établissement de la galerie de peinture ne peut manquer de leur être favorable, car ils y trouveront réunis les différens genres et pourront étudier le mécanisme de chaque touche¹⁴.

Favoriser l'éducation ou la formation des artistes ne pouvait suffire à leur assurer une carrière fructueuse. Il fallait également qu'ils se sentent appuyés et encouragés dans leur travail. Dans un article signé *an Artist* et publié dans *The Quebec Mercury* du 14 janvier 1843, on rappelait combien il était rare qu'on adresse à l'artiste des encouragements désintéressés, et combien le mépris et l'indifférence pouvaient lui être préjudiciables¹⁵. Ce sont des raisons de cet ordre qui avaient suscité la création à Québec en 1827 de la Société pour l'Engouragement des Arts et des Sciences en Canada.

(Le) but (de cette Société) est d'encourager le génie naissant en ce pays. Un pareil projet, s'il est sagement mis à exécution, ne peut qu'être suivi des plus heureux résultats . . .

Il est de fait qu'il existe déjà dans le pays nombre de sujets, qui pour briller dans l'arène scientifique, ou dans les arts purement d'agrément, ne demandent qu'une occasion favorable, ou les aiguillons d'une noble émulation.

(La Société) appelle encore le génie de toutes les parties de la province, et promet à ses efforts la seule récompense qui lui convienne, des marques d'honneur, l'approbation d'un corps éclairé, de la gloire, en un mot; ce qui fut toujours la passion des grande âmes!¹⁶

La Société décida de conférer une médaille à ceux qui fourniraient la meilleure contribution dans les classes littéraire, philosophique et commerciale. La classe littéraire prévoyait notamment décerner un prix pour "un tableau peint à l'huile dont le dessin et la composition seront de l'invention de l'auteur¹⁷". En 1828, une médaille honoraire (fig. 1 et 2) fut décernée à Légaré "pour le dessin original d'un tableau à l'huile, représentant le caractère barbare des combats sauvages entre les Hurons et les Iroquois¹⁸" (fig. 3). L'obtention de cette médaille fut hors de tout doute un événement marquant

dans la jeune carrière du peintre Légaré. Il ne cessa de s'affirmer par la suite comme un des peintres les plus importants de la ville de Québec.

Comme elle faisait plus ou moins double emploi avec la Société Littéraire et Historique de Québec (fondée en 1824¹⁹), la Société pour l'Encouragement des Arts et des Sciences en Canada devait se fusionner avec celle-ci en 1829, sous le nom de cette dernière²⁰. C'est avec un lyrisme débordant qu'un correspondant du journal *Le Canadien* définissait en 1839 les buts de la Société littéraire et historique: "Exciter l'émulation par l'appât de nobles récompenses, encourager le talent en l'honorant, échauffer le coeur en décorant le sein dans lequel il s'agite, illustrer le pays en faisant surgir dans son sein le génie qui languit dans l'obscurité ou gémit dans le découragement, voilà la belle, la grande mission de la Société Littéraire et le mobile de ses éclatantes rémunérations²¹".

En 1833, le révérend M. Wilkie, conférencier invité par la Société littéraire et historique, fit l'éloge des peintres Légaré et Plamondon. Après avoir souligné leurs mérites et leur persévérance dans des circonstances particulièrement difficiles, il réclama pour eux tout l'encouragement possible de la part de la Société littéraire et historique et du public en général²². Cinq ans plus tard, Antoine Plamondon (1804 - 1895) recevait une médaille lors du concours annuel de la société pour un portrait de Zacharie Vincent (1812 - 1886), "le dernier Huron". *Le Canadien* publia un long commentaire à propos du prix mérité par l'artiste et du sujet de son tableau:

Beaux-Arts. — Jeudi dernier la société Littéraire et Historique de Québec présenta à Mr. Antoine Plamondon, Artiste Canadien et élève de Paulin Guérin, une de ses médailles de première classe. Mr. Plamondon a mérité ce tribut d'estime en reproduisant sur la toile avec toute la grâce et tout le naturel de son brillant coloris, les traits du dernier sauvage de pur sang Huron, qui habite cette Province; et qui se trouve probablement le dernier de tout ce peuple sagace et belliqueux. (Dans ce tableau) on reconnaît bien le fils des *hommes libres*, le chasseur et le guerrier de nos vastes forêts, le canoteur des grands lacs, le dernier rejeton d'une nation noble et intrépide, qui a disparu devant nous, comme les castors de nos rivières, les élans de nos bois; et comme nous-mêmes, peut-être, nous disparaîtrons devant une nation plus puissante. [. . .] Pussions-nous élever quelques monuments de nous mêmes avant

d'être engloutis dans le flût de l'émigration. [. . .] Avouons le franchement, si d'un côté notre avenir national est des plus incertains, d'un autre côté plusieurs sujets d'espérance nous sont donnés, plus d'une étoile commence à poindre; qui sait si un jour nous ne conterons point comme les autres peuples littérateurs, de savans et d'artistes. Courage donc! et en avant la jeunesse Canadienne!²³

La conscience patriotique liée à la survivance constituait une autre forme d'encouragement ou de stimulant pour les artistes québécois²⁴ de la période 1825 - 1850. "C'est aujourd'hui plus que jamais le moment de stimuler l'industrie indigène, de lui donner un élan patriotique; chacun y est privément intéressé. Les meilleurs mobiles de perfectionnement sont l'encouragement public et l'émulation mutuelle", affirmait *Le Fantasque* en 1842²⁵. La même année, ce journal tirait des conclusions analogues, tout en faisant l'éloge des travaux du sculpteur-ornemaniste Louis-Xavier Leprohon (1795 - 1876) dans l'église de l'Ancienne-Lorette.

C'est toujours avec une orgueilleuse satisfaction que, nous remplissons notre devoir de journaliste lorsqu'il nous est permis de signaler quelques faits, quelques travaux dont l'honneur appartient de l'industrie canadienne, à des artistes canadiens. Cette joie provient-elle de ce que de pareils résultats sont inattendus ou rares seulement? Non; mais de ce qu'ils sont autant de démentis renvoyés au visage des ennemis de cette race dont ils nient à tout propos l'esprit d'entreprise, l'intelligence, et qu'ils voudraient ravalier jusqu'à la faire douter d'elle-même.

[. . .] Nous aimerions pouvoir examiner en détail et comme elle le mérite l'oeuvre de Mr. Leprohon qui du reste n'a fait que confirmer sa réputation d'ouvrier habile et industriel, d'artiste plein de goût et de jugement. La satisfaction générale qu'il a vu régner parmi les assistants et les félicitations chaudes et franches avec lesquelles l'ont accueilli ceux qui avaient mission directe de juger son ouvrage ont dû le récompenser d'une manière plus flatteuse encore aux yeux de celui qui comme lui aime son art, que la récompense pécuniaire attachée au simple travail manuel.

[. . .] On peut, des éloges privés que nous avons cru devoir donner, tirer une induction générale, c'est que la seule raison qui empêchera les canadiens de s'élever au rang des industriels des autres pays sera le défaut d'encouragement car dès qu'un genre d'industrie est protégé on voit nos ouvriers s'y distinguer. Nous avons d'habiles constructeurs de navires tirés de la classe même illétrée; nos sculpteurs en ornements ne cèdent pas à ceux de nul autre pays, nous avons quelques peintres qui sans le contact des oeuvres classiques des grands maîtres ont pu se faire pour ainsi dire une école à part et qui à son mérite local enfin nous pouvons aspirer à tout dès que les besoins du pays le demanderont. Ne perdons pas courage alors, puisque nous savons que pour trouver le talent il suffit de l'évoquer. C'est encore ici le moment de répéter notre cri de ralliement: vivent l'industrie les productions et les talents indigenes²⁶.

De tout évidence, le gouvernement de l'époque ne semble guère avoir eu de telles convictions et de pareilles préoccupations. A lire, par exemple, un certain nombre d'articles de journaux des années 1844 et 1845, on est amené à lui reprocher d'avoir négligé sinon méprisé les artistes québécois. A cet égard, nous devons rappeler la polémique entourant la commande de tableaux pour la Chambre d'Assemblée en 1844. Le 2 septembre, *Le Canadien* signalait à ses lecteurs une nouvelle parue dans la *Gazette* de Montreal et la réplique du *Journal de Québec* à cette nouvelle:

Beaux-arts. —*La Gazette de Montréal* annonce que M. le président de l'assemblée législative a commandé à M. Morris, peintre natif d'Europe, mais établi depuis longtemps à Montreal, deux grands tableaux représentant le Commerce et l'Agriculture, destinés à orner la salle de séance de l'assemblée. Les artistes de Québec se sont émus de cette annonce et les journaux s'en sont occupés. Voici ce que dit le *Journal de Québec*:

"Un tel encouragement est honorable quand il a pour but d'encourager les arts et non un certain artiste. Nous sommes surpris que l'orateur de la chambre n'ait pas livré cette com-

mande à la compétition, pour donner au pays non seulement des tableaux mais les meilleurs tableaux possibles. Ne sait-on pas que la compétition est le plus puissant moyen d'émulation dans les arts comme dans tout le reste, et que, en livrant ces deux ouvrages importants à la compétition, on forcerait les artistes du pays à donner non seulement de la bonne peinture, mais encore ce qu'ils peuvent produire de meilleur. Nous parlons également pour l'avantage de l'art et pour la justice. Si le gouvernement, si le public a quelque occasion d'encourager les artistes, il doit encourager les meilleurs, pour leur rendre justice et pour se rendre justice à lui-même. Nous croyons que les journaux de Montréal, de quelque parti politique qu'ils soient, prendront la chose au sérieux, et penseront comme nous.

"Si un particulier commandait pour lui des tableaux au plus chétif peintre du monde, nous n'aurions rien à dire, d'autant que chacun peut dépenser son argent comme il l'entend. Mais ici il s'agit d'une commande publique, dont le prix se prendra dans le coffre public; on ne peut donc pas refuser la compétition[. . .]²⁷.

La *Gazette* de Montréal ne tarda pas à répondre aux commentaires du *Journal de Québec*. Non seulement maintint-elle son opposition à un concours (prétextant l'incapacité de nos artistes à produire des esquisses préparatoires!), mais elle alla même jusqu'à recommander à la Législature d'importer des tableaux européens pour décorer ses appartements. Devant pareil mépris, *Le Canadien* répliqua avec vivacité:

Nous ne savons ce qui en est à Montréal, mais nous avons à Québec des collections de tableaux parmi lesquels il s'en trouve que des artistes européens nous envieraient; nous avons aussi des artistes indigènes et autres dont les productions ont été admirées et recherchées par des amateurs européens: nous leur laissons le soin de répondre à cette appréciation du goût des beaux arts dans le pays²⁸.

La même année, le gouvernement est l'objet de nouveaux reproches, cette fois relativement au sort qu'il fait à Théophile Hamel (1817 - 1870).

De passage à Rome, un membre du clergé canadien y a rencontré le jeune peintre et a été fort impressionné par son talent. Dans une lettre qu'il écrit à ses parents demeurant à Québec et dont *Le Castor* donne un résumé, il manifeste son admiration pour Hamel et son mécontentement quant au rôle du gouvernement:

Ce jeune homme est ici à Rome à ses propres frais et dépens; tandis que Rome est peuplée de jeunes peintres qui y sont envoyés aux frais de leurs pays respectifs, ce jeune homme est oublié dans son pays; le Canada seul se montre insensible au développement du talent de la peinture. C'est là une honte pour notre patrie.

Et le rédacteur du journal d'ajouter:

Notre gouvernement, à l'exemple du gouvernement français et des autres gouvernements qui entretiennent tant de pensionnaires à Rome, ne devrait-il pas venir au secours de ce jeune et brillant artiste dont les coups d'essai ont été des coups de maître, et lui fournir les moyens de développer un talent capable de faire tant d'honneur au pays?²⁹

Le Canadien du 21 février 1845 cite un commentaire du *Quebec Mercury* qui s'inscrit dans la même ligne de pensée:

Le climat du Canada est si peu favorable aux beaux-arts qu'on a presque lieu de s'étonner de voir aucun des ses enfants se dévouer à une carrière aussi peu profitable et aussi peu appréciée. Nos remarques s'appliquent plus particulièrement à la position négligée de nos peintres natifs du pays, auxquels on ne vient pas en aide dans la lutte qu'ils ont à soutenir contre la pauvreté dans une vocation ingrate³⁰.

Une pétition fut présentée à la Législature afin d'obtenir une aide financière en faveur du jeune Hamel. *Le Castor* du 7 avril 1845 nous rapporte ce qu'il en advint:

Notre Ministère qui se ferait scrupule de donner un sol quand il s'agit de quelqu'un du Bas-Canada, a refusé, comme

d'habitude, de recommander cette Pétition à la Chambre, en sorte que celle-ci n'a pu voter la somme demandée. Nous apprenons que des citoyens généreux se cotisent actuellement (. . .) et qu'une souscription est ouverte à cet effet³¹.

Cette dernière phrase nous confirme qu'au moins un certain nombre de personnes informées et cultivées surent se préoccuper du sort de nos artistes de la période 1825 - 1850. Il semble toutefois que, de façon générale, la bourgeoisie de l'époque n'ait pas su manifester aux artistes un appui consistant et un encouragement soutenu. Dans le cadre d'un long article où il fait l'éloge des Légaré, Plamondon et Hamel, un journaliste du *Canadien* manifeste sa déception face à l'attitude de la bourgeoisie québécoise.

Pourquoi laissons-nous donc dormir les talents dont nous devrions être fiers; pourquoi nous exposer à faire dire par tous les voyageurs distingués qui nous visitent, qu'il n'y a plus de canadiens en Canada? Avouons-le encore une fois: parce que ceux qui peuvent donner le ton à la société placent mal leur orgueil et leur faste. Le luxe est excusable lorsqu'il a pour résultat d'encourager les arts et l'industrie; c'est par l'emploi bien entendu de ses revenus que le riche peut faire participer la société toute entière à ses jouissances et les artistes sont de tous les hommes ceux dont le bonheur coûte le moins cher. Un peu de pain assaisonné d'un peu de gloire leur suffit, mais ils meurent dans l'abondance même si l'on n'entretient pas chez eux la vie par le travail intellectuel, si l'on n'anime point le feu sacré de louanges éclairées. [. . .] Nous devons au public le catalogue raisonné des divers tableaux qui décorent les ateliers des trois peintres canadiens de Québec. Sitôt que nos occupations nous le permettront nous leur ferons une visite, et s'ils nous pardonnent notre indiscretion, nous révélerons aux amateurs les richesses qu'ils laissent exposées à la poussière des chevalets tandis que leur place est marquée par la justice, le patriotisme et le bon goût dans les salons des personnes riches et intelligentes dont notre ville et le pays s'honorent³².

Comme le disait si bien le journal *L'Aurore des Canadas* en 1842, "ce n'est pas tout de se glorifier de nos hommes de talents, il faut encore les rétribuer pour mériter de les posséder"³³.

John R. Porter
Conservateur adjoint de
l'art canadien ancien,
Galerie nationale du Canada,
Ottawa, Ont.

Notes:

¹ *Le Canadien*, 26 juillet 1833, p. 3.

² C'est dans le cadre de recherches approfondies sur le peintre Joseph Légaré (1795 - 1855) que nous avons été amené à aborder ce sujet. Les limites chronologiques du présent article découlent de ce fait bien que la période 1825 - 1850 présente déjà en soi une certaine cohérence. Nous remercions Mlle Nicole Cloutier qui a patiemment dépouillé de nombreux journaux de l'époque et a ainsi rendu possible la rédaction de cet article. Les transcriptions des articles de journaux sont conformes aux originaux.

³ *Le Canadien*, 11 juin 1855, p. 2.

⁴ *La Bibliothèque canadienne*, tome IX, no 10, 15 novembre 1829, p. 202.

⁵ *Le Canadien*, 10 mai 1841, p. 2.

⁶ *Le Populaire*, 23 octobre 1837, p. 3 et *Le Canadien*, 27 octobre 1837, p. 2.

⁷ *La Bibliothèque canadienne*, tome I, no 6, octobre 1825, pp. 175 - 178. Voir également *Id.*, tome I, no 2, juillet 1825, p. 55.

⁸ *Id.*, tome I, no 6, octobre 1825, p. 176.

⁹ *Le Populaire*, 17 août 1838, p. 3.

¹⁰ *La Bibliothèque canadienne*, tome I, no 6, octobre 1825, p. 175. Pour étayer cet avancé, l'auteur de l'article cite le cas du décorateur d'églises Louis Quévillon et de son école des "Ecorres".

¹¹ *Le Canadien*, 11 mai 1831, p. 2.

¹² *Ibid.*

¹³ *Id.*, 25 juin 1838, p. 3.

¹⁴ *Le Populaire*, 17 août 1838, p. 3.

¹⁵ *The Quebec Mercury*, 14 janvier 1843, p. 3.

¹⁶ *La Bibliothèque canadienne*, tome V, no 1, juin 1827, p. 39.

¹⁷ *Id.*, tome V, no 5, octobre 1827, pp. 192 - 193.

¹⁸ *Id.*, tome VI, no 4, mars 1828, p. 159.

¹⁹ Sur cette Société, voir *The Centenary Volume of the Literary and Historical Society of Quebec 1824 - 1924*, Québec, L'Événement, 1924, 109 pp.

²⁰ *La Bibliothèque canadienne*, tome IX, no I, 1^{er} juillet 1829, p. 23.

²¹ *Le Canadien*, 27 septembre 1839, p. 2.

²² *The Quebec Mercury*, 19 décembre 1833, p. 1.

²³ *Le Canadien*, 30 avril 1838, p. 3. Cet article fut repris dans *Le Populaire*, 14 mai 1838, p. 3. Le 12 août 1840, *Le Canadien*, p. 1, publiait un poème de François-Xavier Garneau intitulé *Le dernier Huron*, inspiré du tableau de Plamondon.

²⁴ Pour des raisons d'uniformité et de compréhension, nous avons eu recours dans cet article au terme "Québécois" pour nommer les habitants de langue française du territoire alors connu sous l'appellation de Bas-Canada suite à l'Acte constitutionnel de 1791. Le Bas-Canada fut uni au Haut-Canada (peuplé majoritairement d'anglophones) par l'Acte d'Union en 1840. A l'époque, le terme "Canadien" identifiait les descendants des colons français, premiers habitants du pays, par opposition aux "Anglais" qui s'établirent au pays après la Conquête.

²⁵ 28 décembre 1842, p. 3.

²⁶ *Id.*, 17 décembre 1842, pp. 1 - 2.

²⁷ *Le Canadien*, 2 septembre 1844, p. 2.

²⁸ *Id.*, 10 septembre 1844, p. 2.

²⁹ *Le Castor*, 16 décembre 1844, p. 3.

³⁰ P. 3.

³¹ P. 2. Sur le rôle des institutions politiques vis-à-vis de l'“art national”, voir *Le Canadien*, 21 janvier 1853, p. 2.

³² 15 octobre 1847, p. 2.

³³ 20 août 1842, p. 2.